

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Que le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Ville de Senneterre seront adoptés au cours de la séance extraordinaire du conseil qui aura lieu le 18 décembre 2023 à 20 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 551, 10^e Avenue à Senneterre.

Donné à Senneterre

Ce 5^e jour du mois de décembre 2023



Hélène Veillette, notaire, OMA
Greffière